

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 37

**Artikel:** La grâce d'un père  
**Autor:** Essarts, Alfred des  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190557>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

son manque d'égards et de prévenances pour sa mère fatiguée et vieillie, sur le peu de déférence qui préside à ses rares rapports avec son père, sur son arrogance envers les domestiques, etc., etc.

Et voilà comment l'instruction soignée d'un enfant gâté, instruction non précédée d'une saine éducation commencée dès le berceau, a produit la petite scène tristement comique racontée plus haut et dont je vous garantis l'authenticité.

Sophie TROTTEVILLE.

*C'est le chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.* — On nous communique les lignes suivantes, qui expliquent d'une manière charmante l'origine de ce proverbe si souvent usité dans la conversation :

« Dans le XII<sup>e</sup> siècle, le couvent d'Oignies (Pas-de-Calais) comptait parmi ses membres un nommé Jean de Nivelle, chanoine de l'ordre de Saint-Augustin. La goutte lui ayant paralysé une jambe, on fit venir un médecin renommé, qui lui promit sa guérison s'il voulait s'imposer un repos rigoureux de quatre mois.

Jean de Nivelle ne voulant pas rester inactif aussi longtemps, poursuivit sa pieuse mission en bravant les plus horribles douleurs. Mais bientôt il fut vaincu. « Le bienheureux Jean de Nivelle, dit la légende, était fort malade et s'en allait mourir. L'extrême fatigue et les austérités l'avaient tellement endolori que tout bruit un peu vif, tout mouvement imprévu redoublait son agonie. Ce cruel état durait depuis huit jours lorsqu'on se décida d'écartier de lui son chien qu'il aimait beaucoup, mais qui, par ses jappements et sa vivacité, lui causait de fréquents gémisssements.

On crut d'abord qu'il suffirait de chasser l'animal, mais il était si importun à revenir vers son maître qu'il cherissait, qu'on fut obligé de le mettre hors de la maison et le battre de verges à toutes les heures du jour et de la nuit pour le tenir éloigné.

La première journée, le vieillard ne dit rien, mais le lendemain il demanda son chien ; on lui fit observer qu'il devait supporter cette privation, si c'en était une pour lui, en esprit de pénitence. Jean garda le silence, mais on voyait qu'il en était affligé. Le troisième jour, il demanda de nouveau son chien ; on lui fit la même réponse et il se tut tristement encore. Cependant, la maladie faisait de rapides progrès. Le matin du quatrième jour, il ne parla plus, mais il étendit la main pour caresser une dernière fois son chien fidèle. Un de ses frères fut touché de compassion, et on alla appeler le chien. Ce fut peine inutile ; on avait battu tant de fois la pauvre bête que, bien qu'elle rôdât encore autour de la maison, elle n'osa plus approcher, et comme s'il se fût fait en elle une révolution, elle s'enfuya au contraire au fur et à mesure qu'on l'appelait.

Ce manège dura autant que la dernière agonie du malheureux Jean de Nivelle. A l'heure où le maître trépassa, le chien s'élançant au loin, s'enfuit et ne reparut jamais. »

### Les liaisons. — L'imparfait du subjonctif.

Les gens bien élevés, qui sont toujours simples et naturels, évitent l'abus des liaisons en parlant. Trop fréquentes, trop accusées, les liaisons blessent l'oreille et le goût.

Cette phrase : « Vous êtes allés à Fontainebleau ? » prononcée : « Vous-z-êtes-z-allés-z-à Fontainebleau ? » horripilerait les gens du monde, qui disent tout bonnement : « Vous-z-êtes allés à Fontainebleau ? » ou peut-être : « Vous-z-êtes-z-allés à Fontainebleau ? » se contentant de faire sonner une ou deux s finales, plus souvent une que deux. Vous entendez aussi prononcer : « Bon à entendre » : *Bon na entendre.* « J'irai demain à Paris », *demain na Paris.* Cette façon de parler est prétentieuse et pédante, en ce qu'elle prouve qu'apportant une si profonde attention aux moindres choses que l'on dit, on s'écoute avec complaisance et qu'on cherche à frapper l'esprit des autres.

Beaucoup de gens ont la même répugnance pour l'emploi de l'imparfait du subjonctif, et font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas le trouver sous leur plume en écrivant, ou dans leur phrase en parlant. A la troisième personne du singulier, il est encore possible, mais pour le reste du temps, il vaut beaucoup mieux employer l'infinitif. Il est des personnes très instruites qui, ne pouvant tourner la difficulté, ou ne l'ayant pas prévue à temps, préfèrent pécher contre la grammaire et emploient le présent au lieu de ce maudit imparfait du subjonctif. Elles diront ou écriront : « Il faudrait que vous vous décidiez », reculant d'horreur devant « que vous vous décidasiez ». Le fait est que c'est bien laid et que « Il faudrait vous décider » est plus harmonieux dans sa concision et a un air bien moins pédagogique.

**Langage des timbres-poste.** — Les dames de Berlin ont une manière de coller les timbres-poste qui contient tout un langage. Collé à l'angle supérieur, côté droit, signifie, lorsqu'il est droit et tête en haut : *Je désire votre amitié* ; placé en travers : *M'aimez-vous ?* la tête en bas : *Ne m'écrivez plus* ; incliné : *Ecrivez immédiatement.*

Lorsque le timbre est à l'angle inférieur, côté droit, il signifie, collé régulièrement : *Votre amour me ravit* ; à l'angle gauche supérieur, tête en haut : *Je vous aime* ; en travers : *Mon cœur est à un autre* ; la tête en bas : *Bonjour, mon cheri* ; à l'angle inférieur gauche, tête en haut : *La fidélité aura sa récompense* ; horizontalement : *Ne m'abandonnez pas dans ma douleur* ; tête en bas : *Vous triomphez de toutes les épreuves.*

Lorsque le timbre est en ligne avec le nom du destinataire, il signifie, collé régulièrement tout droit : *Acceptez mon amour* ; en travers : *Je brûle de vous voir* ; tête en bas : *Je ne suis pas libre.*

### LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

C'est à l'automne de l'année 1672. Assise dans une des salles du manoir breton de Kersac, une femme filait silencieusement devant une haute cheminée sculptée. Non

loin d'elle, une jeune fille agenouillée sur le tapis en considérait machinalement les fleurs décolorées ; debout, auprès d'une fenêtre, un vieillard promenait des regards mornes sur la nature flétrie. Un profond soupir qui lui échappa tira les dames de leur pénible rêverie. Elles échangèrent quelques mots à voix basse, puis la jeune fille se leva et alla se placer aux côtés de son père.

— C'est toi, Sabine ? dit celui-ci avec mélancolie. Pauvre enfant dont la beauté s'étiole dans ce pays désert ! Ah ! nous mourrons tous ici, éteints par l'abandon.

Il détourna la tête pour cacher ses larmes.

— Mon père ! s'écria Sabine d'un air d'angoisse.

Et de ses bras charmants elle enlaça le cou du vieillard : mais, l'écartant doucement, il alla s'asseoir auprès de la cheminée et, sans rien dire, il repoussa du pied un tison qui venait de rouler au-delà des massifs chenets de cuivre.

— Puisqu'il vous est impossible de retourner à Paris, faites-vous un sort paisible en Bretagne, dit M<sup>me</sup> de Kersac.

— Je n'y saurais être heureux. Je me consume, au fond de cet immense manoir. Voici bientôt vingt ans que je me traîne de salle en salle comme un pâle fantôme. Je sens que jamais je ne m'habituerai à cet exil rigoureux, châtiment d'un complot d'écervelé contre la reine-mère. On a été sans merci ; mes prières n'ont pas été entendues.

— Mon ami, le jour de la clémence luira pour vous.

— Jamais, madame ; je le vois maintenant, et cette conviction m'a plongé dans un découragement complet. Paris cependant, avec son luxe et son animation, n'est pas ce qui manque le plus à mon cœur : ce que je regrette surtout, c'est l'hôtel où je suis né, où j'ai été élevé, et dont maintenant les portes sont scellées, le jardin où, enfant, je m'ébattaïs aux doux rayons du soleil ; ce qui me manque, c'est le palais où je fus nommé officier dans les gardes du jeune roi. Mes beaux souvenirs, je vous ai laissés là !

— Vous les retrouverez, mon père, s'écria Sabine avec émotion.

Le vieillard hocha la tête, d'un air d'incrédulité.

— Oui, reprit la jeune fille, votre Sabine vous fera rendre la justice qui vous est due. Elle ira se jeter aux pieds du roi, lui demander votre grâce et l'obtiendra.

— Pauvre petite ! ta tendresse te fait déraisonner. Comment pourrais-tu aller à Paris, seule et si jeune ?

— Ma mère m'accompagnera. Le roi sera touché des larmes de deux pauvres femmes et aussitôt il deviendra miséricordieux. N'est-il pas vrai, ma bonne mère ?

Madeleine de Kersac sourit tristement et pressa sa fille sur son cœur. Sabine pria, supplia tant, qu'elle finit par obtenir du vieillard la permission d'entreprendre ce voyage. Le baron s'était ranimé à cette nouvelle espérance tombée du ciel par la bouche d'une enfant. Il n'aspirait plus qu'à voir arriver le jour du départ. On fit les apprêts à la hâte. La voiture attendait dans la cour du manoir lorsque M. de Kersac appela sa femme et sa fille afin de leur dire adieu. Tous trois pleuraient.

Le père et la fille s'embrassèrent une dernière fois. Puis Sabine descendit, d'un pas qu'elle s'efforçait de rendre ferme, le vaste escalier seigneurial. Elle traversa le vestibule et elle allait s'élançer dans la voiture quand un cri douloureux la retint. Le baron venait de tomber évanoui dans les bras de ses valets.

Une heure après, grâce aux soins tendres et intelligents qui lui furent prodigues, il rouvrit les yeux. Sa première pensée fut de regarder autour de lui pour voir si sa fille était là.

— Elle n'est pas partie, n'est-ce pas ? murmura-t-il ;

ah ! Sabine, je ne puis me séparer de toi, je l'ai vainement tenté ! Je languissais dans la douleur, sous le poids de la solitude ; mais maintenant, je n'achèterais pas la grâce royale au prix d'une séparation, quelque courte qu'elle fût. Reste, mon enfant ; rien au monde ne sautrait t'arracher de mes bras.

— Non, mon père, je partirai... Je partirai pour revenir.

— Mais tu ignores donc que je mourrai seul dans ce manoir désert ? Les jours me sont comptés.

— Eh bien, si vous veniez avec nous ? si vous nous accompagniez ?

— Quoi ! Sabine, tu perds donc tout souvenir ? Ne suis-je pas enchaîné au sol de la triste Bretagne ?

— Ecoutez-moi, dit-elle. Vous vivez si retiré, que personne dans ce pays, à l'exception de vos valets et de quelques amis fidèles, ne connaît votre visage. Vous prendrez des habits grossiers, vous passerez, pardonnez-moi ces mots, pour un simple intendant, et vous verrez qu'on ne songera pas à vous arrêter. Depuis vingt ans, il est survenu bien des événements qui vous ont fait oublier. Vous le savez assez, car c'est ce dont vous vous plaignez chaque jour.

— Petite enchanteresse ! tu me proposes le bonheur, et je refuserais ! Non, non ! je l'accepte comme une bénédiction ; mon enfant me semble chargée d'une céleste mission, celle de rendre l'honneur à son père.

— Je vous le rendrai, dit fermement Sabine. Dieu m'inspirera.

Les valets furent appelés. C'étaient de braves gens qui avaient blanchi au service du baron. Tous jurèrent de garder le secret. M. de Kersac revêtit une livrée quelque peu fripée ; puis, sous le nom de Fabrice, il partit avec sa femme et Sabine.

(A suivre).

### Lé révo.

Quand l'est qu'on est bin eindroumâi et qu'on pioncé bin adrâi, se la carcasse ne budzé diéro, lo socliet ne botsé portant pas, kâ bin lo contréro, l'est adon que coumeincè à s'einmodâ dè sorta, et quand ne pâo pas débitâ à mezoura, cein coumeincè pè gorgossi petit z'à petit, et aprés, vaitsé lè ranquemellâïès et lè roncliâïès, que ma fâi gâ po clliâo que sont découtè se ne soniquont pas onco, kâ n'ia pas moian dè vouâiti ein dedein se vo z'êtes einsordellâ pè n'espèce dè trombonne que vo dégrussé lè notès.

Eh bin, la carcasse, c'est tot coumeint on mécanique ; faut oquìè po la férè allâ, et se son socliet s'arretâvè pî dix minutès, le sarâi coumeint la pompa d'on poâi qu'est dégrenâïe, et n'iarâi pas moian dè la démontâ et ni dè vouedi dè l'édhie dein lo borné po la remettre ein état ; ne sarâi pequa bouna què po lo pâys dâi derbons, kâ l'est assein lo soclio que fâ qu'on pâo peinsâ, repeinsâ, combinâ, enfin quiet ! que no fâ vivrè, et se lo soclio manquâvè, lè z'idées, la cabosse, la bétanie, tot cein prevolérâi frô coumeint on revolin dè bise, et tot sarâi de : sarâi la moo.

Faut don, tandi lo né et tandi qu'on doo, que tot cein sâi mantenu, et l'est porquiè lo soclio va adé ; mâ quand on s'eindoo, c'est coumeint s'on verivè folliet, kâ on ne repeinsè pequa à cein qu'on ruminâvè, et vouaïquie que no seimblî qu'on est reveilli et qu'on sè trâovè la mâtî dâo teimps on ne